



FONDS DE
DOTATION
OR EN CASH

Charte photos

FONDS DE DOTATION OR EN CASH

1. Objectif de la charte

Le Fonds de dotation OR EN CASH attache une importance particulière à la qualité de sa communication, reflet direct de ses valeurs, de son engagement et de l'exigence portée aux actions soutenues.

Cette charte a pour objectif de vous accompagner dans la réalisation de photographies de qualité, adaptées à une diffusion sur les réseaux sociaux, le site internet et les supports institutionnels du fonds.

Les visuels transmis doivent permettre de valoriser les actions menées avec professionnalisme, sobriété et authenticité.

La diffusion de ces contenus sur les supports du fonds contribue également à accroître la visibilité des actions et des associations partenaires auprès de ses publics.

2. Ligne éditoriale et intention visuelle

Les photographies doivent transmettre :

- l'impact concret des actions soutenues ;
- la dimension humaine et collective des projets ;
- le sérieux, la crédibilité et l'engagement des acteurs impliqués ;
- le respect et la dignité des personnes photographiées.

Les images attendues sont sobres, lisibles, naturelles et qualitatives, sans mise en scène artificielle.

3. Recommandations techniques

Appareil

- Smartphone récent ou appareil photo numérique.
- Objectif propre et en bon état.

Format

- Format vertical privilégié pour les réseaux sociaux.
- Le format horizontal peut être utilisé pour des besoins spécifiques du site internet.
- Les formats horizontaux ne sont pas adaptés à une diffusion sur les réseaux sociaux du fonds.

Lumière

- Utilisation prioritaire de la lumière naturelle.
- Sujet positionné face à la source lumineuse.
- Éviter le contre-jour et l'utilisation du flash.
- Attention à la surexposition et aux reflets

Surexposition



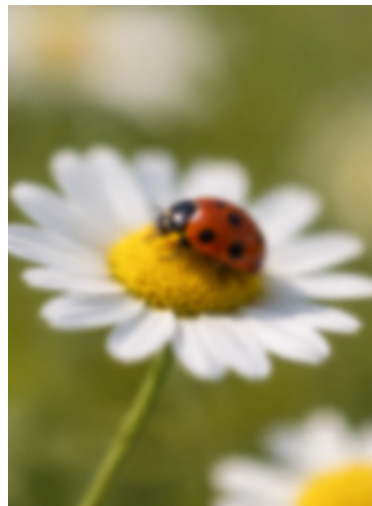
Ombres + reflets



Ne pas utiliser le zoom numérique

- Cela détruit les pixels et altère la qualité de votre image. À la place, approchez-vous de votre sujet, si c'est possible.

Avec zoom



Sans zoom



Varier les angles de prise de vue

- Prenez plusieurs photos d'un même sujet en testant différents angles de vue.

Éviter les éléments parasites

- Éliminez les éléments non essentiels susceptibles de perturber le regard ou de compliquer la lecture de l'image (objets inutiles, arrière-plan encombré, éléments distrayants).

Avant



Après



Utiliser les modes de l'appareil photo

- N'hésitez pas à utiliser les différents modes proposés par votre appareil photo ou votre smartphone, notamment le mode portrait, lorsqu'il est pertinent.

Se positionner à la hauteur du sujet

Avant



Après



4. Droit à l'image et consentement

Avant toute prise de vue et transmission :

- obtenir l'accord explicite des personnes photographiées ;
- faire preuve d'une vigilance renforcée concernant les mineurs et les publics vulnérables.

Le refus d'être photographié doit être strictement respecté.

5. Modalités de transmission des photos

Afin de préserver la qualité des visuels :

- transmettre les fichiers originaux, sans compression ;
- privilégier les plateformes de transfert de fichiers (WeTransfer, SwissTransfer, Google Drive);
- éviter l'envoi via messageries instantanées.

Merci de joindre, lorsque cela est possible :

- le nom de votre association ;
- le contexte de l'action ;
- la date et le lieu.

Nous vous remercions par avance pour l'attention portée à ces recommandations et pour votre engagement aux côtés du fonds.